

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE MASKINONGÉ
MUNICIPALITÉ
DE SAINT-ÉLIE-DE-CAXTON

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Saint-Élie-de-Caxton, tenue le 12 septembre 2011, à 20h00 au Centre Communautaire situé au 50, Chemin des Loisirs, Saint-Élie-de-Caxton.

Sont présents :

M. André Garant, maire
M. Richard Garant, conseiller
Mme Louise Lafrenière Grenier, conseillère
Mme Francine Buisson, conseillère
M. Robert Hamel, conseiller

Sont absents :

M. Michel Brodeur, conseiller
Mme Marlyne Muise, conseillère

Les membres présents forment le quorum sous la présidence du maire. La secrétaire-trésorière directrice générale est aussi présente. Il y a ouverture de la séance par monsieur le maire.

ORDRE DU JOUR

- 1- Adoption de l'ordre du jour
- 2- Cas particuliers
- 3- Adoption du procès-verbal d'août 2011
- 4- Correspondance
- 5- Comptes
- 6- Remise des prix concours Maisons Fleuries
- 7- Dérogation mineure 2011-014 Gaston Lavergne
- 8- Dérogation mineure 2011-015 Jocelyn Carbonneau
- 9- Adoption du projet de règlement 2011-010 modifiant le règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale portant le numéro 2010-018

- 10- Avis de motion modification du règlement 2007-004 concernant une nomination de voies de circulation et un changement de numérotation civique pour les secteurs sud, village et nord
- 11- Offre d'emploi : Journalier travaux publics et aqueduc
- 12- Fibre optique Sogetel Maison des Jeunes
- 13- Fourniture ingénierie et expertise technique par la MRC
- 14- Acceptation de travaux de voirie sur différentes rues et routes
- 15- Remboursement règlement d'emprunt 2001-005 garage municipal
- 16- Renouvellement emprunt temporaire de 500,000.00 \$ Route Saint-Élie/Saint-Paulin
- 17- Cours Université du 3^{ième} Age (UTA)
- 18- Formation et Colloque ADMQ
- 19- Projet camion incendie
- 20- Engagement pompiers volontaires
- 21- Internet haute vitesse Caserne
- 22- Stage non rémunéré : Étudiante du secondaire
- 23- Subvention Domaine Saint-Paulin Inc.
- 24- Rapport financier Maison des Jeunes
- 25- Affaires nouvelles
- 26- Période de questions
- 27- Période de suggestions
- 28- Clôture de la séance

RÉS. 2011-09-229 ORDRE DU JOUR

Sur proposition de madame Francine Buisson appuyée par monsieur Robert Hamel, il est résolu à l'unanimité l'adoption de l'ordre du jour tel que présenté.

Adoptée

CAS PARTICULIERS

Trente-et-une personnes assistent à la séance du conseil municipal. Quelques commentaires sont faits sur les sujets suivants :

- Incident du 6 août dernier (motos et « show de boucane »)
- Règlement sur les animaux
- Exploration minière

Monsieur le maire félicite et remercie très chaleureusement les gens qui se sont impliqués dans le Comité de l'exploration minière. Les membres du Comité sont monsieur Pierre Deshaies, monsieur Gilbert Guérin, madame Madeleine Jacques et la conseillère madame Francine Buisson.

RÉS. 2011-09-230 PROCÈS-VERBAL

Sur proposition de monsieur Richard Garant appuyé par madame Francine Buisson, il est résolu à l'unanimité l'adoption du procès-verbal d'août 2011 sans aucune modification.

Adoptée

CORRESPONDANCE

La secrétaire-trésorière directrice générale accuse réception de la correspondance suivante :

- Demande d'une lumière de rue au 518, chemin des Loisirs par Jessika Béland et Georges Pellerin.
- Subvention additionnelle obtenue par le député Jean-Paul Diamond de 25,000.00 \$ pour l'amélioration du réseau routier municipal.

RÉS. 2011-09-231 CORRESPONDANCE

Sur proposition de monsieur Robert Hamel appuyé par madame Louise Lafrenière Grenier, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal accepte le dépôt de la correspondance.

Adoptée

COMPTES**SALAIRES :****46,005.89 \$****COMPTES :**

4349	COMMISSION SCOLAIRE DE L'ÉNERGIE	SUBVENTIONS	7 500.00 \$
4350	MINISTRE DES FINANCES	IMMATRICULATION CAMION INCENDIE, REMORQUE VOIRIE	129.00 \$
4351	ASSOCIATION DES PROP. DU LAC BELL	REMBOURSEMENT TAXES	11.40 \$
4352	MASKIMO CONSTRUCTION INC.	ROUTE SAINT-ÉLIE/SAINT-PAULIN	60 236.46 \$
4353	LES DIPLOMATES	PETITE FÊTE	3 390.00 \$
4354	QUALITAS	ROUTE SAINT-ÉLIE/SAINT-PAULIN	798.61 \$
4355	FERME MARCOUILLER	PETITE FÊTE	216.00 \$
4356	COMMISSION ADMINISTRATIVE DES	REGIME RETRAITE ELUS	342.00 \$
4357	CLUB SOCIAL DES POMPIERS DE ST-ELIE	CLUB SOCIAL POMPIERS	60.00 \$
4358	MAURICE HOULE & FILS LTEE	ENTRETIEN TRACTEUR BALADE, ACCESSOIRES DOMAINES SAMSON MARCHAND, ENTRETIEN CAMION VOIRIE, GARAGE DÉZIEL (MAISON DE LA CULTURE)	278.53 \$
4359	CARL CHEVARI	GARAGE DÉZIEL (MAISON DE LA CULTURE)	13 000.00 \$
4360	ALIMENTATION R. AUDET	ALIMENTS, ESSENCE CAMION INCENDIE, ACTIVITE CATARACTES	118.38 \$
4361	ASTRAL MEDIA RADIO INC.	PUBLICITÉ TOURISTIQUE	1 572.18 \$
4362	LES ATELIERS DE SOUDURE ST-ELIE	ENTRETIEN ÉQUIPEMENT TRACTEUR, ENTRETIEN CAMION	62.66 \$
4363	BELANGER SAUVE , AVOCATS	AUTRES SERVICES JURIDIQUES	547.98 \$
4364	BIOLAB - DIVISION CAP-DE-LA-MADELEINE	ANALYSES D'EAU	158.12 \$
4365	BORDELEAU STEVE	PIÈCES, ACCESSOIRES ET ENTRETIEN	30.00 \$
4366	BOURDEAU AGAPI	FRAIS DE DÉPLACEMENT	146.08 \$
4367	BRODEUR MICHEL	FRAIS DE DÉPLACEMENT	32.76 \$
4368	CARQUEST, PIECES D'AUTOS	ENTRETIEN TRACTEUR BALADE, ÉQUIPEMENT TRACTEUR, CAMION VOIRIE	121.44 \$
4369	CLASSEMENT LUC BEAUDOIN INC.	FOURNITURES DE BUREAU	10.25 \$
4370	CLOTURES CAMBREK INC.	SIGNALISATION ACCESSOIRES	384.61 \$
4371	COOPERATIVE COLLECTE PRO	CONTRAT VIDANGES	6 579.88 \$
4372	DESHAIES PIERRE	SITE WEB	1 811.41 \$
4373	DISTRIBUTION DESCOUR S.E.N.C.	ALIMENTS, EAU POTABLE	158.95 \$
4374	L'ECHO DE MASKINONGE	PUBLICITÉ TOURISTIQUE	99.70 \$
4375	EDITIONS JURIDIQUES FD	FOURNITURES DE BUREAU	88.20 \$
4376	ANNULÉ		
4377	EMCO CORPORATION	PIÈCES, ACCESSOIRES ET ENTRETIEN	2 387.51 \$
4378	LES ENTREPRISES RENE NEWBERRY	LOCATION MACHINERIE	2 679.52 \$
4379	LES ENTREPRISES ELECTRIQUES	GARAGE DÉZIEL, ENTRETIEN ET RÉPARATION, ENTRETIEN CLINIQUE MÉDICALE	215.90 \$

4380	LES EQUIPEMENTS MARCEL GELINAS	AMÉNAGEMENT CENTRE COMMUNAUTAIRE	147.26 \$
4381	FEDERATION QUEBECOISE DES MUN.	PIÈCES, ACCESSOIRES ET ENTRETIEN	58.12 \$
4382	FELIX SECURITÉ INC.	PIÈCES, ACCESSOIRES ET ENTRETIEN	192.53 \$
4383	FLORICULTURE H.G. GAUTHIER INC.	AMÉNAGEMENT D'UN JARDIN	455.70 \$
4384	FONDS D'INFORMATION SUR LE TERRITOIRE	FRAIS DE MUTATION	30.00 \$
4385	FOURNITURE DE BUREAU DENIS	FOURNITURES DE BUREAU	2 301.74 \$
4386	FREDERIC MANSEAU	PIÈCES ET ACCESSOIRES TOURISME	250.00 \$
4387	GARAND YVON	PIÈCES ET ACCESSOIRES TERRAIN DE JEUX	23.59 \$
4388	GROUPE CLR	SYSTÈME DE COMMUNICATION, TÉLÉPAGE, TÉLÉPHONE AQUEDUC, CELLULAIRE	386.39 \$
4389	LE GROUPE LAFRENIERE TRACTEURS	ENTRETIEN TONDEUSE	811.94 \$
4390	HAMEL ROBERT	FRAIS DE DÉPLACEMENT	288.80 \$
4391	HEBERT-MOREAU ANNE CLAUDE	FRAIS DE DÉPLACEMENT	27.89 \$
4392	IMAGING TONER TECHNOLOGIE	FOURNITURES DE BUREAU	598.11 \$
4393	JACQUES THIBAUT(PIERREVILLE)	TEST PERFORMANCE AUTOPOMPE, ENTRETIEN CAMION	358.86 \$
4394	LEO BELAND, ENTREPRENEUR ELEC.	ENTRETIEN SYSTÈME D'ÉCLAIRAGE	165.37 \$
4395	LOCATION CDA INC.	PIÈCES, ACCESSOIRES ET ENTRETIEN	219.01 \$
4396	LAFRENIERE GRENIER LOUISE	GARAGE DÉZIEL (MAISON DE LA CULTURE) AUTRES SUBVENTIONS	47.61 \$
4397	MARCHE RENE SAMSON	PIÈCES ET ACCESSOIRES, ALIMENTS, ENTRETIEN CAMION VOIRIE, TRACTEUR, TRACTEUR BALADE	230.75 \$
4398	MASKIMO CONSTRUCTION INC.	PAVAGE RUE CRISTELLE, ROUTE DES LACS	22 153.24 \$
4399	LES MATERIAUX LAVERGNE	ENTRETIEN CASERNE, GARAGE DÉZIEL (MAISON DE LA CULTURE), PIÈCES ET ACCESSOIRES	159.18 \$
4400	MECANIQUE LOUIS BOUCHER	ENTRETIEN ET RÉPARATION OUTILS, MAISONS FLEURIÉS, ENTRETIEN TRACTEUR BALADE	400.81 \$
4401	MRC DE MASKINONGE	GESTION DES BOUES, ENFOUISSEMENT DÉCHETS, REDEV. ÉLIMINATION /\$20.23 TONNE	6 007.29 \$
4402	MUN. DE SAINT-LEON-LE-GRAND	SALAIRE PRÉVENTIONNISTE	466.20 \$
4403	ORPHEO CANADA	PIÈCES ET ACCESSOIRES TOURISME	85.44 \$
4404	LES PETROLES SONIC(C.F.Q.)	ESSENCE ET HUILE DIESEL	2 389.25 \$
4405	PG SOLUTIONS	ENTRETIEN LOGICIEL PERMIS ET CARTE	136.71 \$
4406	PICOTTE MARC-ANTOINE	FRAIS DE DÉPLACEMENT	42.95 \$
4407	POMPLO	PRODUITS CHIMIQUES AQUEDUC LOT 1	2 155.81 \$
4408	POSTES CANADA	PUBLICATIONS MUNICIPALES	107.94 \$
4409	PRODUCTION MICHELINE SARRAZIN INC.	MATÉRIEL PROMOTIONNEL	151.20 \$
4410	LES PUBLICATIONS DU QUEBEC	FOURNITURES DE BUREAU	211.91 \$
4411	RIVARD GUY	CONTRAT VIDANGES	109.36 \$
4412	R.L.DISTRIBUTEUR ENR.	ARTICLES DE NETTOYAGE	381.50 \$

4413	SAMSON MARIO	FRAIS DE DÉPLACEMENT, DÉPLACEMENT AQUEDUC	179.96 \$
4414	SAVARD SOPHIE	FRAIS DE DÉPLACEMENT	286.88 \$
4415	SAVIGNAC REFRIGERATION INC.	AQUEDUC DOMAINE MARCHAND	5 553.84 \$
4416	SIGNEL SERVICES INC.	SIGNALISATION ACCESSOIRES	133.98 \$
4417	SIGNOPLUS INC.	SIGNALISATION ACCESSOIRES	463.62 \$
4418	SOMAVRAC (C.C) INC.	ABAT-POUSSIÈRE	6 765.78 \$
4419	VEOLIA ES CANADA SERVICES INDUSTRIELS	PIÈCES ET ACCESSOIRES URBANISME	167.47 \$
4420	VILLEMURE JORDAN	FRAIS DE DÉPLACEMENT	12.76 \$
4421	BOUTIQUE EN FETE	MAISONS FLEURIES	9.98 \$
110817	HYDRO-QUEBEC	ÉLECTRICITÉ BAT, COOP-SANTÉ, MAISON DU CITOYEN	938.26 \$
110818	HYDRO-QUEBEC	ÉLECTRICITÉ GARAGE MUNICIPAL	273.09 \$
110831	BELL MOBILITE INC.	CELLULAIRE VOIRIE, INCENDIE, AQUEDUC PRINCIPALE, SAMSON/MARCHAND	109.96 \$
110831	HYDRO-QUEBEC	ÉLECTRICITÉ CASERNE	181.08 \$
110906	REVENU CANADA	DAS FED AOÛT 2011	4 134.80 \$
110907	REVENU QUEBEC	DAS PROV AOÛT 2011	10 205.40 \$
110907	HYDRO-QUEBEC	ECLAIRAGE DE RUES	200.76 \$
110908	HYDRO-QUEBEC	ÉCLAIRAGE DE RUES	1 632.16 \$
110909	SOGETEL, TELEPHONE MILOT INC.	TÉLÉPHONES MAISON DU CITOYEN, CASERNE, GARAGE, AQUEDUC PRINCIPALE, LOISIRS, GARAGE DÉZIEL	553.93 \$
		TOTAL CHÈQUES ET ACCÈS D	176 523.70 \$
		GRAND TOTAL	222 529.59 \$

RÉS. 2011-09-232 COMPTES

Sur proposition de monsieur Robert Hamel appuyé par madame Louise Lafrenière Grenier, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise le paiement des comptes au montant de 85,623.60 \$ selon la liste des comptes à payer. Les autres dépenses sont déjà autorisées par le biais du règlement 2006-010 décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaires.

Adoptée

GAGNANTS DE LA PROMOTION « MAISONS FLEURIES »

Madame Francine Buisson, conseillère responsable remet un bon d'achat de 100.00 \$ de Serres Serge Dupuis aux 4 gagnants de la promotion « Maisons Fleuries ». Une participation record a été appréciée pour la saison 2011. Les personnes gagnantes sont les suivantes :

Hélène St-Yves, 391 avenue du Lac Plaisant
Etienne et Pierrette Lacombe, 132, rue Saint-Louis
Pauline R. Lacerte, 181, rue Saint-Louis
Charline Plante, 320, rue Saint-Pierre

Un petit cadeau souvenir est remis à madame Marcelle et monsieur Yvan Chartier pour leur implication bénévole depuis de nombreuses années à Maisons Fleuries.

Monsieur le maire en profite pour souligner le travail de monsieur et madame Chartier et les remercie pour leur implication. Madame Francine Buisson, conseillère responsable est également félicitée et remerciée pour le beau travail accompli dans le dossier Maisons Fleuries.

RÉS. 2011-09-233 DÉROGATION MINEURE 2011-014
GASTON LAVERGNE

CONSIDÉRANT qu'un avis a été publié en date du 28 juillet 2011, selon les normes prescrites par la loi sur l'Aménagement et l'Urbanisme;

CONSIDÉRANT que les membres du conseil municipal ont pris connaissance de la demande de dérogation mineure soumise par monsieur Gaston Lavergne ayant pour objet de :

- Permettre de réduire la largeur minimale de la ligne avant de son terrain à 31.66 mètres plutôt que les 50 mètres exigés à la réglementation.

Cette dérogation affecte l'article 6.5 du règlement de lotissement 2010-013.

Désignation de l'immeuble :

2621, avenue Principale
Saint-Élie-de-Caxton
Lot : 3 983 099

CONSIDÉRANT que la parole a été donnée à toute personne désirant se faire entendre à ce sujet;

CONSIDÉRANT que le Comité Consultatif d'Urbanisme a donné un avis favorable (Rés. 2011-07-004) à la demande de monsieur Gaston Lavergne lors de la séance tenue le 26 juillet 2011;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de monsieur Robert Hamel appuyé par monsieur Richard Garant, il est résolu à l'unanimité que le conseil

municipal entérine la résolution 2011-07-004 du C.C.U. et accepte la dérogation mineure 2011-014 telle que demandée.

Adoptée

RÉS. 2011-09-234 DÉROGATION MINEURE 2011-015
JOCELYN CARBONNEAU

CONSIDÉRANT qu'un avis a été publié en date du 22 août 2011, selon les normes prescrites par la loi sur l'Aménagement et l'Urbanisme;

CONSIDÉRANT que les membres du conseil municipal ont pris connaissance de la demande de dérogation mineure soumise par monsieur Jocelyn Carbonneau ayant pour objet de :

- Permettre l'implantation d'un bâtiment secondaire de type garage dans la cour avant de sa propriété.

Cette dérogation affecte l'article 7.7 du règlement de zonage 2010-012.

Désignation de l'immeuble :

351, rue Saint-Louis
Saint-Élie-de-Caxton
Lot : 3 984 619

CONSIDÉRANT que la parole a été donnée à toute personne désirant se faire entendre à ce sujet;

CONSIDÉRANT que le Comité Consultatif d'Urbanisme a donné un avis favorable (Rés. 2011-09-003) à la demande de monsieur Jocelyn Carbonneau lors de la séance tenue le 6 septembre 2011;

EN CONSÉQUENCE, Sur proposition de madame Louise Lafrenière Grenier appuyée par monsieur Robert Hamel, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal entérine la résolution 2011-09-003 du C.C.U. et accepte la dérogation mineure 2011-015 telle que demandée.

Adoptée

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE MASKINONGÉ
MUNICIPALITÉ DE
SAINT-ÉLIE-DE-CAXTON

PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 2011-010
MODIFIANT LE RÈGLEMENT SUR LES PLANS D'IMPLANTATION
ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE
PORTANT LE NUMÉRO 2010-018

ATTENDU qu'un avis de motion a été régulièrement donné par monsieur Robert Hamel lors de la séance ordinaire du 1^{er} août 2011;

EN CONSÉQUENCE, le conseil municipal adopte le règlement 2011-010 et décrète ce qui suit, à savoir :

ARTICLE 1
TITRE ET NUMÉRO DU RÈGLEMENT

Ce règlement est intitulé «Règlement modifiant le règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale» et il porte le numéro 2011-010.

ARTICLE 2

L'article 6.1 est modifié par le retrait de la zone 115-CR comme étant assujettie à la présentation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale.

6.1 Travaux assujettis

Dans les zones 107-CR, 112-CR, 114-CR la construction, la rénovation ou la modification d'un bâtiment en façade de l'avenue Principale ou de la rue Saint-Louis sont assujetties à la présentation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale, à l'exception des travaux de rénovation intérieure et ceux d'un bâtiment accessoire situé dans la cour arrière.

ARTICLE 3

À cet égard, la disposition particulière qui s'y applique dans la grille de spécification de la zone 115 du règlement de zonage 2010-012 est retirée.

ARTICLE 4

Fait et adopté à Saint-Élie-de-Caxton, le 12 septembre 2011, à la séance ordinaire du conseil municipal.

Le présent règlement entre en vigueur selon la loi.

André Garant, maire

Micheline Allard,
sec.-trés. Dir. générale

RÉS. 2011-09-235 ADOPTION PROJET RÈGLEMENT 2011-010

Sur proposition de madame Francine Buisson appuyée par monsieur Richard Garant, il est résolu à l'unanimité l'adoption du projet de règlement 2011-010 intitulé :

« PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 2011-010
MODIFIANT LE RÈGLEMENT SUR LES PLANS D'IMPLANTATION
ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE
PORTANT LE NUMÉRO 2010-018 »

Adoptée

AVIS DE MOTION

Madame Francine Buisson donne un avis de motion pour l'adoption d'un règlement modifiant le règlement 2007-004 concernant une nomination de voies de circulation et un changement de numérotation civique pour les secteurs Sud, Village et Nord.

RÉS. 2011-09-236 OFFRE D'EMPLOI JOURNALIER TRAVAUX PUBLICS
ET AQUEDUC

Sur proposition de monsieur Robert Hamel appuyé par madame Francine Buisson, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise la directrice générale à faire parvenir une offre d'emploi pour un poste de journalier aux

travaux publics et à l'aqueduc. Cette offre sera publicisée par la poste à toutes les adresses civiques de la municipalité ainsi que sur le site Web. La date de fin de l'offre est le 30 septembre 2011 à 16H00.

Adoptée

Le comité de sélection pour l'offre d'emploi sera composé de monsieur le maire, monsieur André Garant, monsieur Robert Hamel, conseiller, monsieur Richard Garant, conseiller et madame Micheline Allard, directrice générale.

RÉS. 2011-09-237 FIBRE OPTIQUE MAISON DES JEUNES

Sur proposition de monsieur Robert Hamel appuyé par madame Louise Lafrenière Grenier, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise la coordonnatrice de la Maison des Jeunes, madame Johanne Pinard, à faire installer la fibre optique à ses locaux. Toutes les dépenses inhérentes à ce projet seront à la charge de la Maison des Jeunes.

Adoptée

RÉS. 2011-09-238 ENTENTE DE FOURNITURE DE SERVICES
D'INGÉNIERIE ET D'EXPERTISE TECHNIQUE PAR
LA MRC DE MASKINONGÉ

Sur proposition de madame Francine Buisson appuyée par monsieur Robert Hamel, il est résolu à l'unanimité que la municipalité de Saint-Élie-de-Caxton désire se prévaloir de l'entente relative à la fourniture de services d'ingénierie et d'expertise technique par la MRC de Maskinongé (PIQM-Volet 3). Monsieur le maire André Garant et madame la directrice générale Micheline Allard sont autorisés à signer ladite entente pour et au nom de la municipalité de Saint-Élie-de-Caxton.

Adoptée

RÉS. 2011-09-239 TRAVAUX DE VOIRIE

Sur proposition de monsieur Robert Hamel appuyé par madame Francine Buisson, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise les travaux de voirie suivants selon les coûts estimés :

- Entretien général 8,500.00 \$
- Égoût pluvial Route des Lacs 5,000.00 \$
- Égoût pluvial et ponceau Lac Bell 8,500.00 \$

Adoptée

RÉS. 2011-09-240 APPROBATION DES TRAVAUX DE VOIRIE

Sur proposition de monsieur Robert Hamel appuyé par monsieur Richard Garant, il est résolu à l'unanimité que :

- 1- Le conseil municipal approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur le 5^{ième} Rang, l'Avenue Chatel, de la Rivière, du Moulin, Principale, Chemin de l'Amitié, des Pionniers, des Lacs-Longs, du rang Saint-Joseph, de la route des Lacs, des rues Boulanger, des Cèdres, Saint-Louis et Saint-Pierre pour un montant de 45,000.00 \$ conformément aux exigences du Ministère des Transports;
- 2- Les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur les routes dont la gestion incombe à la municipalité et que le dossier de vérification a été constitué.

Adoptée

RÉS. 2011-09-241 PRÊT À CAISSE DESJARDINS DE L'OUEST DE LA MAURICIE

Sur proposition de madame Francine Buisson appuyée par madame Louise Lafrenière Grenier, il est résolu à l'unanimité que la municipalité de Saint-Élie-de-Caxton rembourse la totalité du prêt 9 à la date d'échéance soit le 27 septembre 2011. Cet emprunt a été fait pour le règlement 2001-005 concernant le garage municipal.

Adoptée

RÉS. 2011-09-242 EMPRUNT TEMPORAIRE PRÊT 5

Sur proposition de monsieur Richard Garant appuyé par monsieur Robert Hamel, il est résolu à l'unanimité que la municipalité de Saint-Élie-de-Caxton demande à Caisse Desjardins de l'Ouest de la Mauricie un délai de deux mois pour le remboursement du prêt 5 au montant de 500,000.00 \$ dû le 22 septembre 2011.

Adoptée

COURS UNIVERSITÉ TROISIÈME ÂGE(UTA)

- Madame Francine Buisson conseillère responsable mentionne que Saint-Élie-de-Caxton est maintenant Village Universitaire. Vingt-sept inscriptions pour le cours de philosophie « Qu'est-ce qu'une vie réussie? » sont effectives à ce jour. Une rencontre causerie aura lieu mercredi le 14 septembre avec le professeur monsieur Jacques Sénécal.

Monsieur le maire félicite madame Buisson pour l'énergie déployée et la réussite de ce beau projet qui est un atout majeur de plus pour Saint-Élie-de-Caxton.

RÉS. 2011-09-243 FORMATION ET COLLOQUE ADMQ

Sur proposition de monsieur Robert Hamel appuyé par madame Francine Buisson, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise la directrice générale madame Micheline Allard à participer à la formation « Le Code d'éthique des employés municipaux » qui aura lieu à Shawinigan le 9 novembre prochain. Le coût est de 130.00 \$ plus taxes. L'autorisation est également donnée pour l'assistance au Colloque qui aura lieu le 30 septembre 2011 à Charette. Le coût est de 95.00 \$ plus taxes.

Adoptée

AVIS DE MOTION

Monsieur Robert Hamel donne un avis de motion pour l'adoption d'un règlement d'emprunt au montant de 350,000.00 \$ sur une période de 20 ans pour l'achat d'un camion incendie.

RÉS. 2011-09-244 APPEL D'OFFRES CAMION INCENDIE

Sur proposition de madame Francine Buisson appuyée par monsieur Richard Garant, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise la directrice générale à aller en appel d'offres pour un camion autopompe pour le service de sécurité incendie.

Adoptée

RÉS. 2011-09-245 ENGAGEMENT 3 POMPIERS VOLONTAIRES

Sur proposition de monsieur Richard Garant appuyé par madame Louise Lafrenière Grenier, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise, sur recommandation du directeur du service de protection incendie, l'engagement des trois pompiers volontaires suivants :

- Maxime Clément
- Cédric Boulay
- Jordan Villemure

Adoptée

RÉS. 2011-09-246 LIEN INTERNET HAUTE VITESSE

Sur proposition de monsieur Robert Hamel appuyé par madame Francine Buisson, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise l'installation d'un lien internet Haute Vitesse à la Caserne afin d'être en mesure d'opérer le nouveau logiciel incendie de la MRC.

Adoptée

RÉS. 2011-09-247 STAGE ÉTUDIANTE DU SECONDAIRE

Sur proposition de madame Louise Lafrenière Grenier appuyée par monsieur Robert Hamel, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise Marilie Samson à faire un stage de 375 heures au bureau municipal afin de compléter son programme de formation.

Adoptée

RÉS. 2011-09-248 SUBVENTION DOMAINE SAINT-PAULIN INC.

Sur proposition de madame Francine Buisson appuyée par madame Louise Lafrenière Grenier, il est résolu à l'unanimité que la municipalité de Saint-Élie-de-Caxton donne une subvention de 198.46 \$ au Domaine Saint-Paulin Inc. dans le cadre de la politique de support financier concernant les associations de lacs et les organismes.

Adoptée

RAPPORT FINANCIER CAMP DE JOUR

Le conseil municipal accuse réception du rapport financier du Camp de jour pour l'été 2011.

RÉS. 2011-09-249 FÉLICITATIONS

Sur proposition unanime du conseil municipal, il est résolu que le conseil municipal transmet des félicitations et des remerciements à la coordonnatrice de la Maison des Jeunes et à tout le personnel concerné pour leur excellent travail et le succès remporté avec le Camp de jour Été 2011.

Adoptée

AFFAIRES NOUVELLES

RICHARD GARANT

RÉS. 2011-09-250 SONDE POUR LE PUIITS

Sur proposition de monsieur Robert Hamel appuyé par monsieur Richard Garant, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise l'achat d'une sonde pour le puits de l'Avenue Principale. Le coût est d'environ 1,000.00 \$ plus taxes.

Adoptée

- Monsieur Garant mentionne que la mise en marche de la station Marchand aura lieu mercredi le 14 septembre à 11H00. Des remerciements sont adressés aux contribuables des Domaines Samson et Marchand pour leur patience.

LOUISE LAFRENIÈRE GRENIER

- Madame Lafrenière Grenier mentionne et félicite le beau travail fait par monsieur Michel Brodeur pour la fête de reconnaissance des Filles de Jésus. De beaux souvenirs ont été invoqués lors du goûter au Garage de la Culture.

FRANCINE BUISSON

- Madame Buisson mentionne que :

1. La rencontre annuelle de la bibliothèque se tiendra à Berthier le 22 octobre prochain.
2. La prochaine réunion du Comité de la Famille se tiendra le 26 septembre prochain.

RÉS. 2011-09-251 REMERCIEMENTS

Sur proposition de madame Francine Buisson appuyée par monsieur Robert Hamel, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal remercie très sincèrement les Frères de l'Instruction Chrétienne et plus particulièrement monsieur Roger Bourassa pour le prêt d'équipement lors de la Petite Fête.

Adoptée

- Madame Buisson mentionne qu'un montant de 113.21 \$ des contributions volontaires de la Petite Fête a été transféré au Comité Grandiose.

RÉS. 2011-09-252 FÉLICITATIONS

Sur proposition unanime du conseil municipal, il est résolu que le conseil félicite chaleureusement monsieur Keven Gélinas et toute l'équipe du Comité du 29 juin pour l'organisation de la Petite Fête 2011.

Adoptée

RICHARD GARANT

- Monsieur Garant mentionne aux contribuables des Domaines Samson et Marchand qu'ils peuvent appeler leur assurance pour une baisse possible. Une lettre de la municipalité les informant de cette possibilité sera transmise aux contribuables du secteur.

ANDRÉ GARANT

RÉS. 2011-09-253 PLACE AUX JEUNES

Sur proposition de madame Francine Buisson appuyée par monsieur Richard Garant, il est résolu à l'unanimité que le

conseil municipal accorde une subvention au montant de 200.00 \$ à Place aux Jeunes pour la tenue de leur activité annuelle.

Adoptée

RÉS. 2011-09-254 ÉCLAIRAGE FÉERIE DE NOËL

Sur proposition de monsieur Richard Garant appuyé par madame Louise Lafrenière Grenier, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise le maire monsieur André Garant à signer le contrat avec Productions Maskishow pour l'éclairage de la Féerie de Noël.

Adoptée

RÉS. 2011-09-255 APPEL D'OFFRES SENTIER BOTANIQUE

Sur proposition de monsieur Richard Garant appuyé par monsieur Robert Hamel, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise madame la directrice générale à faire le devis afin d'aller en appel d'offres pour le sentier botanique attenant au Garage de la Culture.

Adoptée

RÉS. 2011-09-256 RETRAIT CONSTAT D'INFRACTION

Sur proposition de madame Louise Lafrenière Grenier appuyée par monsieur Robert Hamel, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal retire le constat d'infraction émis à madame Murielle Juneau Beauparlant, numéro de dossier 4451-96-6439 (1).

Adoptée

RÉS. 2011-09-257 PLACE DES MUNICIPALITÉS DANS LA LOI SUR LA
MISE EN VALEUR DES RESSOURCES MINÉRALES
DANS LE RESPECT DES PRINCIPES DU
DÉVELOPPEMENT DURABLE

ATTENDU QUE, le 12 mai dernier, M. Serge Simard, ministre délégué aux Ressources naturelles et à la Faune, a déposé à l'Assemblée nationale le projet de loi n° 14, Loi sur la mise en valeur des ressources minérales dans le respect des principes du développement durable, lequel fait suite au projet de loi n° 79 dont l'étude a été interrompue l'automne dernier afin de procéder à des modifications;

ATTENDU QUE les préoccupations les plus souvent soulevées par les municipalités au cours des dernières années portent sur la prépondérance des activités minières sur les autres usages du territoire et à l'absence des redevances au niveau local;

ATTENDU QUE le ministre a répondu à certaines demandes formulées par la Fédération Québécoise des Municipalités sans pour autant abolir la présence du développement minier sur l'aménagement du territoire

ATTENDU QUE la Fédération Québécoise des Municipalités a présenté son mémoire en Commission parlementaire sur l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles, le 23 août dernier ;

ATTENDU QUE dans son mémoire, la Fédération Québécoise des Municipalités demande notamment au gouvernement du Québec :

- de retirer l'article 327 de la Loi sur l'aménagement durable du territoire et l'urbanisme;
- de respecter l'autonomie municipale et de donner la latitude et la souplesse dans la mécanique d'identification des zones à restreindre ou à interdire, notamment les parcs nationaux ou régionaux pour éviter les conflits avec d'autres utilisations du territoire municipal non urbanisé;
- que la MRC où le titre minier est circonscrit siège d'office au sein du comité de suivi de toute nouvelle mine sur son territoire;
- qu'il s'assure d'obtenir le maximum de redevances sur l'exploration et l'exploitation des substances minérales grâce à la mise en place d'un régime basé sur les cinq grands principes qu'elle propose, à l'image du modèle déjà établi dans le cadre de l'Entente sur un nouveau partenariat fiscal et financier avec les municipalités 2007-2013, ajusté en fonction des particularités de la filière;
- qu'un chantier de travail particulier soit dès maintenant mis en place afin de convenir du modèle de redevances approprié qui devrait être inclus dans la Loi sur les mines;
- d'inclure une disposition dans la Loi sur les mines qui donnerait la possibilité au ministre d'exiger que le traitement de la matière première se fasse au Québec, lors de la conclusion d'un bail minier;
- de développer une stratégie permettant l'émergence de filières de transformation et la production de produits à valeur ajoutée provenant des substances minérales au Québec.

ATTENDU QUE lors de la réunion du conseil d'administration du 25 août dernier, les administrateurs ont décidé de mobiliser les membres de la Fédération Québécoise des Municipalités sur ces enjeux;

Il est proposé par monsieur Richard Garant, appuyé par madame Louise Lafrenière Grenier :

D'APPUYER les revendications de la Fédération Québécoise des Municipalités concernant le projet de loi n° 14, Loi sur la mise en valeur des ressources minérales dans le respect des principes du développement durable;

DE TRANSMETTRE une copie de la présente résolution à M. Serge Simard, ministre délégué aux Ressources naturelles et à la Faune, à Mme Martine Ouellette, députée de Vachon, porte-parole de l'opposition officielle en matière de mines et de gaz de schiste, à M. Pierre Paradis, député de Brome-Missisquoi, président de la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles, à M. Janvier Grondin, député de Beauce-Nord, porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière de développement du territoire, membre de la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles, à M. Amir Khadir, député de Mercier, membre de la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles et à M. Bernard Généreux, président de la Fédération Québécoise des Municipalités.

Adoptée

RÉS. 2011-09-258 VÉRIFICATION DE DOCUMENTS

Sur proposition de monsieur Robert Hamel appuyé par madame Francine Buisson, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal mandate Me Louise-Andrée Garant pour la vérification de documents confidentiels.

Il est à noter que monsieur le maire, André Garant s'est retiré de toute discussion autant en séance de travail privée que publique concernant l'adoption de cette résolution, Me Louise-Andrée Garant étant la fille de monsieur le maire.

Adoptée

- Monsieur le maire mentionne qu'il a eu une offre pour des agendas au nom de la municipalité au coût de 2.25 \$ chacun. Le conseil regarde à une prochaine séance de travail.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Vingt personnes assistent à la séance de conseil. Quelques questions sont posées sur les sujets suivants :

- Revenus des sablières
- Retrait de monsieur le maire (Rés. 2011-09-256)
- Événement du 6 août 2011
- Poteaux rouges de la rue Saint-Pierre jusqu'après le pont

RÉS. 2011-09-259 CLÔTURE DE LA SÉANCE

Sur proposition de madame Francine Buisson appuyée par monsieur Robert Hamel, il est résolu à l'unanimité la clôture de la séance à 22H07.

Adoptée

Je, André Garant, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Micheline Allard
Sec-très. Dir. générale

André Garant, maire